



AUPLATA

Société anonyme au capital de 6 425 097 euros

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – Immeuble Simeg – 97354 Rémire-Montjoly
R.C.S. CAYENNE 331 477 158

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Faits marquants

La société NG2 a réalisé un apport en compte courant d'un montant de 1,5 millions d'euros qui sera suivi d'un apport complémentaire de 0,5 millions début juillet 2013. Ces apports en compte courant de la société NG2 ont fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation du compte courant. Cette augmentation de capital a été décidée lors du conseil d'administration du 23 septembre 2013.

Par ailleurs postérieurement au 30 juin 2013, lors de l'assemblée du 27 août 2013, une augmentation de capital auprès de CMT d'un montant de 2 millions d'euros a été souscrite.

Ces apports successifs ont permis la réalisation d'un certain nombre d'investissements et notamment :

- Pour la zone de Dorlin, l'acquisition d'une usine d'exploitation gravimétrique, le financement du besoin en fonds de roulement nécessaire au démarrage de l'exploitation et le lancement d'une campagne d'exploration ;
- Pour tous les autres sites et en particulier Dieu Merci, lancement des études nécessaires à la réalisation du dossier de cyanuration;
- En marge du dossier de cyanuration, le lancement du projet « Gold Room » (création d'un atelier de cyanuration à Cayenne).

Il est rappelé que l'utilisation de la cyanuration, technique chimique répandue et couramment employée par les grands acteurs miniers mondiaux, permettrait de concevoir une exploitation durablement rentable et moins dépendante des variations de l'or.

Columbus

Le 18 Septembre 2013, Columbus Gold a annoncé avoir conclu un accord avec la société Nordgold. Selon cet accord, Columbus Gold a accordé un droit à une participation de 50,01% dans certaines licences détenues à 100% par Columbus Gold sur le site de Paul Isnard en Guyane, et concernant plus particulièrement le gisement dit de la Montagne d'Or. Cet accord fait l'objet de conditions suspensives qui devront être levées au plus tard le 31 janvier 2014. Il prévoit la réalisation d'une étude de faisabilité à l'issue de laquelle il sera décidé de démarrer l'exploitation du site.

AUPLATA détient 30 276 266 titres de Columbus Gold, soit 29,44% du capital.

Activité

La production du Groupe s'est élevée à 255 kg au cours du 1er semestre 2013 contre 239 kg pour la même période en 2012, soit une progression de 7%.

Les ventes d'or du Groupe se sont élevées à 8,4 M€ au premier semestre 2013 contre 8,8 M€ au premier semestre 2012, soit une baisse de 5%.

La hausse de la production a permis de préserver le chiffre d'affaires, et ce malgré la baisse du cours de l'or au cours de la période. Au premier semestre 2013, le cours moyen de l'or par kilogramme d'or s'est établi à 37021 €/kg contre 40950 €/kg au premier semestre 2012 (source : Banque de France).

Les activités d'exploration se sont concentrées sur une campagne de forages pour le site d'ELYSEE et la poursuite de la prospection sur le PER de COURIEGE.

Le chiffre d'affaires du Groupe pour la période s'est établi à 9 471 K€, en hausse de 3% par rapport à la même période en 2012. Le résultat opérationnel courant pour le premier semestre 2013 s'est établi à -4 968 K€ contre -72 K€ au premier semestre 2012. Les charges d'exploitation ont progressé de 52%. Cette hausse est liée à l'accroissement de la sous-traitance minière et aux campagnes de forages. Le résultat opérationnel pour le premier semestre 2013 s'est établi en perte de 4 219 K€ contre une perte de 12 019 K€ au premier semestre 2012.

Perspectives

Le Groupe a démarré l'exploitation de la zone de Dorlin sur laquelle la filiale SMYD détient un PEX d'une surface de 84 km² notamment à travers une nouvelle filiale, CMD. L'activité devrait rester soutenue au second semestre 2013, compte tenu du démarrage de l'exploitation à Dorlin d'une part, et de l'intégration de nouveaux sous-traitants en ce qui concerne l'exploitation alluvionnaire d'autre part.

Au cours du premier semestre 2013 des études ont été lancées pour d'une part améliorer l'efficacité des usines existantes (l'implantation de ces modifications a commencé en Septembre 2013) et d'autre part compléter la récupération gravimétrique par une récupération chimique. Cette seconde phase se déroule en 2 étapes :

- Dépôt d'un dossier déclaratif pour une unité pilote à CAYENNE (dépôt effectué le 15/10/2013)
- Dépôt d'un dossier d'autorisation pour une unité industrielle sur le site de DIEU MERCI avant la fin de l'année.

COREVISE



AUPLATA

S.A. au Capital de 6.425.097 €

Siège Social : Zone industrielle Degrad-des-Cannes - Immeuble SIMEG
97354 Rémire-Montjoly

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

AUPLATA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société AUPLATA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

AUPLATA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2013

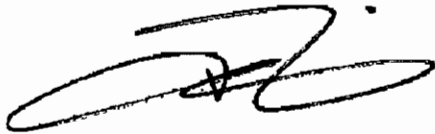
2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 31 octobre 2013

Le Commissaire aux Comptes



COREVISE

Membre du réseau RSM INTERNATIONAL

Stéphane MARIE



COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU 01/01/2013 AU 30/06/2013

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
ACTIF				
Actifs non courants		38 004	34 070	32 500
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	4.1.1	5 017	5 014	4 968
Immobilisations corporelles	4.1.1	26 761	22 525	20 992
Immeubles de placement				
Actifs financiers : prêts et créances		40	41	44
Actifs financiers : titres non consolidés		1	2	8
Titres mis en équivalence	4.2	6 167	6 488	6 488
Impôt différé				
Autres actifs non courants		17		
Actifs courants		5 061	10 488	10 041
Stocks et en-cours	4.3	358	263	405
Clients et comptes rattachés	4.4	914	570	867
Autres actifs courants		2 692	1 199	606
Créance d'impôt		161	161	161
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.6	937	8 295	8 002
Actifs destinés à la vente	4.7	0	24 860	24 205
Total de l'actif		43 065	69 418	66 746

PASSIF	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Capitaux propres (part du Groupe)	4.8	23 716	28 292	27 994
Capital		5 425	5 425	5 388
Primes		42 533	42 533	42 535
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		255	618	732
Réserves et résultat consolidés		(24 498)	(20 284)	(20 661)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(15)	(6)	
Passifs non courants		8 699	8 886	8 076
Provisions	4.10	38	34	35
Instruments financiers dérivés	4.11	277	772	676
Emprunts dettes financières à plus d'un an	4.12	5 478	5 175	4 962
Impôts différés		2 905	2 905	2 403
Autres passifs non courants				
Passifs courants		10 666	21 256	20 470
Provisions	4.10	1 811	1 369	1 397
Instruments financiers dérivés	4.11	0	13 840	12 840
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4.12	2 097	615	486
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	5 553	3 537	2 771
Autres passifs courants	4.13	1 166	1 877	2 958
Impôt exigible		39	18	18
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	4.7	0	10 990	10 206
Total du passif et des capitaux propres		43 065	69 418	66 746

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Chiffre d'affaires	4.15	9 471	20 860	9 189
Production immobilisée				339
Production stockée		56		0
Autres produits de l'activité		1	36	36
Achats consommés	4.16.1	(9 671)	(13 462)	(5 830)
Charges de personnel		(2 855)	(4 652)	(2 382)
Impôts et taxes		(230)	(288)	(141)
Dotations aux amortissements et provisions	4.17	(1 347)	(1 450)	(1 228)
Autres produits d'exploitation		166	397	5
Autres charges d'exploitation		(559)	(425)	(60)
Résultat opérationnel courant		(4 968)	1 017	(72)
Produits et charges non récurrents	4.18	748	(10 911)	(11 947)
Résultat opérationnel		(4 219)	(9 894)	(12 019)
Charge d'endettement financier brut	4.19	(25)	(702)	(354)
Rémunération de la trésorerie		0	14	14
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		<i>(25)</i>	<i>(687)</i>	<i>(339)</i>
Autres charges et produits financiers		(2)	(21)	4
Résultat courant		(4 247)	(10 602)	(12 354)
Impôt sur le résultat	4.5	(21)	(469)	32
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.2	(283)	(1 384)	(885)
Résultat après impôts des activités poursuivies		(4 550)	(12 456)	(13 207)
Résultat net des activités non poursuivies		0	(333)	(204)
Résultat net		(4 550)	(12 789)	(13 411)
dont part du Groupe		(4 542)	(12 779)	(13 411)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(9)	(10)	
Résultat net de base par action des activités poursuivies, en euros		(0,210)	(0,615)	(0,698)
Résultat net de base par action des activités abandonnées par action, en euros		0,000	(0,016)	(0,011)
Résultat net dilué par action des activités poursuivies, en euros		(0,210)	(0,615)	(0,693)
Résultat net dilué par action des activités abandonnées par action, en euros		0,000	(0,016)	(0,011)



ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Résultat net	(4 550)	(12 789)	(13 411)
Écarts de conversion	(363)	63	246
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-	
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		5	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		31	(35)
Impôts		(2)	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(363)	97	211
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(4 913)	(12 692)	(13 200)
dont part du Groupe	(4 904)	(12 682)	(13 200)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(9)	(10)	

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Résultat net des activités poursuivies		-4 550	-12 456	-13 207
Charges et produits calculés	4.20	1 616	1 588	1 072
Plus et moins-values de cessions		0	15	
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	4.2	283	1384	885
Charges et produits non récurrents ⁽¹⁾	4.18	-748	10 911	
Capacité d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		-3 400	1 442	(11 250)
Coût de l'endettement financier net	4.19	25	687	339
Charge d'impôt	4.5	21	469	-32
Capacité d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		-3 354	2 598	(10 943)
Charges et produits non récurrents ⁽¹⁾				12 360
Impôts versés	4.5	0		
Variation du besoin en fonds de roulement		137	634	781
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-3 217	3 233	2 198
Opérations d'investissement				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles		-10	-235	-193
Décassement / acquisition immobilisations corporelles		-5 398	-2 568	-370
Encaissement / cession immobilisations corporelles et incorporelles		0	114	6
Subventions d'investissements encaissés				0
Décassement / acquisition immobilisations financières			-25	-6
Encaissement / cession immobilisations financières			28	6
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales			1 159	-7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-5 408	-1 528	-564
Opérations de financement				
Augmentations de capital ou apports			4 468	4 467
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle				
Encaissements provenant d'emprunts		468	249	
Encaissements provenant d'emprunts des parties liées		1 500		
Remboursement d'emprunts		-90	-517	-510
Intérêts financier nets versés		-607	-619	(605)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 271	3 580	3 352
Flux de trésorerie généré par les activités poursuivies		-7 352	5 286	4 986
Flux de trésorerie généré par les activités non poursuivies			151	172
Variation de trésorerie		-7 352	5 438	5 159
<i>Incidence des variations de taux de change</i>				
Trésorerie à l'ouverture ⁽²⁾	4.6	8 288	3 124	3 123
Reclassement de trésorerie			-122	-117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture ⁽²⁾	4.6	936	8 288	7 993

(1) Les charges et produits récurrent en 2013 comprennent la reprise de la dette de 748 K€ liée à la sortie de SOTRAPMAG. Cette dette correspond à un complément de prix (hautement probable) comptabilisé lors de l'entrée de la société SOTRAPMAG dans le périmètre de consolidation et non payé à la date de cession.

(2) La trésorerie d'ouverture en 2013 correspond à la trésorerie de clôture du bilan publié au titre de l'exercice 2012.



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat	Part du Groupe	Part ne conférant pas le contrôle	Capitaux Propres
31/12/2012	5 425	35 029	618	(12 779)	28 292	(6)	28 286
Résultat net				(4 542)	(4 542)	(9)	(4 550)
Autres éléments du résultat global			(363)		(363)		(363)
Résultat global			(363)	(4 542)	(4 904)	(9)	(4 913)
Augmentation de capital					0	-	0
Affectation du résultat		(12 779)		12 779	0	-	0
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)					0	-	0
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)					0	-	0
Dividendes					0	-	0
Variation de l'autocontrôle sur la période					0	-	0
Plus-values sur actions propres					0	-	0
Variations de périmètre					0	-	0
Autres impacts		327			327	-	327
30/06/2013	5 425	22 577	255	(4 542)	23 716	(15)	23 701
31/12/2011	4 650	36 765	521	(5 609)	36 327	-	36 327
Résultat net				(13 411)	(13 411)	-	(13 411)
Autres éléments du résultat global			211		211		211
Résultat global			211	(13 411)	(13 200)		(13 200)
Augmentation de capital	738	3 729		0	4 467	-	4 467
Affectation du résultat		(5 609)		5 609	0	-	0
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)		117			117	-	117
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)		283			283	-	283
Dividendes					0	-	0
Variation de l'autocontrôle sur la période					0	-	0
Plus-values sur actions propres					0	-	0
Variations de périmètre					0	-	0
Autres impacts					0	-	0
30/06/2012	5 388	35 285	732	(13 411)	27 994	-	27 994



**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES
DU 01/01/2013 AU 30/06/2013**



1	FAITS MARQUANTS	14
1.1	Coupon obligataire	14
1.2	Déconsolidation de Sotrapmag	14
2	PRINCIPES COMPTABLES	14
2.1	Base de préparation des états financiers.....	14
2.2	Principes de consolidation.....	14
2.3	Référentiel comptable.....	14
2.3.1	Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.....	14
2.3.2	Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB	14
2.4	Méthodes et règles d'évaluation	15
2.4.1	Événements postérieurs à la date de fin de période	15
2.4.2	Résultat par action	15
2.4.3	Produits et charges non récurrents.....	16
2.4.4	Regroupement d'entreprise.....	16
2.4.5	Pertes de valeur.....	16
2.4.6	Immobilisations incorporelles.....	16
2.4.7	Actifs miniers.....	17
2.4.8	Immobilisations corporelles hors actifs miniers	18
2.4.9	Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.....	18
2.4.10	Contrats de location	18
2.4.11	Actifs financiers.....	18
2.4.12	Stocks, encours et reconnaissance des revenus	19
2.4.13	Créances et dettes.....	19
2.4.14	Écarts de conversion – Risques de change	19
2.4.15	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	19
2.4.16	Provisions pour risques et charges	19
2.4.17	Provision pour remise en état des sites	19
2.4.18	Impôts différés et situation fiscale latente	20
2.4.19	Actions propres.....	20
2.4.20	Paiement en action.....	20
2.4.21	Instruments financiers dérivés.....	20
2.4.22	Crédit d'impôt recherche (CIR)	20
2.4.23	Actifs et passifs éventuels	21
2.4.24	Engagements de retraite	21
3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	21
4	NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS	22
4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	22
4.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	22
4.1.2	Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes).....	23
4.1.3	Flux d'amortissements et de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels	23
4.2	Titres de participation mis en équivalence.....	24
4.3	Stocks et encours.....	24
4.4	Clients et comptes rattachés.....	24
4.5	Impôts sur les sociétés.....	24
4.6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	25
4.7	Actifs destinés à la vente.....	25
4.7.1	Définition.....	25
4.7.2	Activités concernées	25
4.8	Capitaux propres	26
4.8.1	Évolution du capital	26
4.8.2	Actionariat.....	26
4.9	Résultat par action.....	26
4.10	Variation des provisions pour risques et charges	27
4.11	Instruments financiers dérivés	27
4.12	Emprunts et dettes financières	27
4.12.1	Variation des emprunts et dettes financières	27



4.12.2	Échéancier des emprunts et dettes financières.....	28
4.13	Autres passifs courants et non courants	28
4.14	Engagements et passifs éventuels	28
4.15	Ventilation du chiffre d'affaires	28
4.16	Charges d'exploitation	29
4.16.1	Ventilation des achats consommés.....	29
4.17	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	29
4.18	Produits et charges non récurrents	30
4.19	Coût de l'endettement	30
4.20	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie	31
4.21	Note relative aux parties liées	31
4.22	Information sectorielle	31
4.22.1	Information par groupe d'activité.....	31
4.22.2	Informations par zone géographique.....	31
4.23	Autres notes	31
4.23.1	Effectifs	31
4.23.2	Rémunération des mandataires sociaux.....	32
4.23.3	Événements postérieurs.....	32
4.24	Liste des sociétés consolidées	32



1 FAITS MARQUANTS

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Les comptes consolidés du Groupe AUPLATA (le « Groupe ») sont établis selon les normes IFRS.

L'exercice couvre une période de 6 mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

1.1 Coupon obligataire

Un coupon d'un montant de 595 647 € a été versé aux obligataires le 1er mars 2013.

1.2 Déconsolidation de Sotrapmag

Les titres de participation de la société SOTRAPMAG détenus par AUPLATA ont été cédés en janvier 2013 à COLOMBUS. Toutes les conditions suspensives ont été levées début 2013 permettant l'exercice de l'option d'achat par Colombus et donc à un transfert de propriété. Les actifs et passifs, la contribution au résultat et flux de trésorerie de cette entité étaient précédemment présentés au bilan, compte de résultat et tableaux de flux de trésorerie comme une activité abandonnée. La cession de SOTRAPMAG a pour conséquence une sortie des actifs et passifs destinés à la vente ainsi que de l'instrument financier dérivé correspondant à l'option d'achat par COLOMBUS dont la valeur comptable correspondait à la valeur comptable de SOTRAPMAG dans les comptes consolidés. Ainsi la déconsolidation de cette entité n'a généré aucun impact résultat sur le 1^{er} semestre 2013.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2013 (IAS/IFRS). Le Groupe prépare des états financiers consolidés condensés selon une périodicité semestrielle, conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.2 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 30 juin 2013.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.24 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe ne sont pas consolidées.

2.3 Référentiel comptable

Les principes comptables appliqués par le Groupe pour établir ses comptes consolidés semestriels au 30 juin 2013 sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2012.

2.3.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013

- Amendements à IFRS 7 – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

L'application de ces dernières normes et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

2.3.2 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations sont entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2013. Il s'agit de :

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »



- Amendements d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » - Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents
- Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » - Régimes à prestations définies
- Amendements d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global »

Ces normes, amendements de normes ou interprétations, en particulier la norme IFRS 13 et l'amendement d'IAS 19, n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés condensés au 30 juin 2013.

De nouvelles normes, amendements et interprétations ont été publiés par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2013, il s'agit de :

- Amendements d'IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
- IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements subséquents - Classification et évaluation des actifs financiers et passifs financiers
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- IFRS 11 « Partenariats »
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »
- Amendements d'IAS 36 « Pertes de valeur » - Information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendements d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » - Novation des dérivés et continuation de la comptabilité de couverture
- IFRIC 21 « Taxes »

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations ou amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2013.

L'impact de l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers est en cours d'analyse par le Groupe. Aucun impact significatif n'est cependant anticipé concernant leur future application, notamment en ce qui concerne les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Les jugements, estimations, hypothèses utilisés pour la clôture des comptes semestriels sont les mêmes que pour les comptes annuels à l'exception :

- des provisions pour retraite (qui font l'objet d'une extrapolation de la dernière évaluation actuarielle disponible),
- des incorporels qui font l'objet d'une revue des indicateurs de perte de valeur des actifs sans réalisation de tests de dépréciations,

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

2.4.1 Événements postérieurs à la date de fin de période

Les événements survenant entre la date de fin de période et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à un ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de fin de période.

2.4.2 Résultat par action

Le Groupe présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action simule l'effet dilutif des plans d'attributions gratuites d'actions accordées par le Groupe.



2.4.3 Produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges opérationnels non récurrents résultent d'opérations qui, en raison de leur nature, de leur montant et/ou de leur fréquence, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie des activités et du résultat régulier du Groupe.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « produits et charges non récurrents » afin de faciliter la compréhension de la performance et de la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont détaillés dans la Note 4.18 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires.

Ils comprennent essentiellement :

- les pertes résultant d'un test de dépréciation notamment sur les actifs et droits miniers ainsi que les immobilisations corporelles et incorporelles
- les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.

2.4.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe est notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'un expert indépendant des titres miniers et à reconnaître ces éléments en immobilisations incorporelles pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.4.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.4.6 Immobilisations incorporelles

2.4.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction (études relatives au thiosulfate) et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.



En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.4.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production. Les droits miniers détenus par la société ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL (« ARMINA ») acquise en 2010 ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

Cette évaluation a été réalisée par l'expert selon la méthode de marché (recherche de comparables) sur la base d'un échantillon représentatif de transactions concernant des actifs de même nature.

La qualification et la quantification des ressources minières du Groupe s'appuient sur des rapports de géologie réalisés précédemment sur les droits miniers du Groupe, selon les normes canadiennes, normes couramment utilisées comme référentiel.

L'évaluation, effectuée par l'expert, résulte d'observations de données sur les comparables afin d'estimer un multiple fonction des ressources.

Dans les rapports des géologues experts, les ressources sont appréciées en considérant l'usage d'une technologie de traitement au cyanure, dont le rendement est compris entre 90% et 95%, soit une valeur moyenne de 92,5%. Pour valoriser les droits miniers du Groupe, il a donc été procédé à un ajustement lié au rendement attendu de la technologie d'exploitation employée à la date d'évaluation par le Groupe selon la formule suivante :

$$\text{Valeur} = \text{Ressources} \times \text{Rendement ajusté} \times \text{Multiple}$$

Où Ressources = ressources mentionnées dans les rapports des géologues

$$\text{Rendement ajusté} = \text{rendement attendu du processus d'extraction} / 92,5\%$$

À la date d'acquisition de la société ARMINA, le Groupe a considéré que ses recherches visant à développer un procédé de traitement chimique alternatif au cyanure, le thiosulfate, étaient suffisamment avancées pour appliquer le rendement attendu du processus d'extraction associé à ce procédé. Il a été considéré que tout acteur de marché qui aurait acquis ces droits miniers aurait développé une technologie similaire afin d'augmenter le rendement d'extraction. Le taux de rendement attendu repris, après une décote de prudence sur les observations faites sur le site pilote, est de 60%.

$$\text{Multiple} = \text{multiple obtenu par l'approche de marché}$$

Les droits miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

Pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.4.7 Actifs miniers

2.4.7.1 Évaluation à la juste valeur

Les actifs miniers correspondent à des droits d'exploitation (concessions ou permis d'exploitation) de gisements aurifères octroyés par l'État.

Les ressources minières contenues dans les gisements, sous-jacents des titres miniers correspondent en substance à des actifs corporels. Pour autant, leur classification suivant les principes comptables français en immobilisations incorporelles n'a pas été modifiée lors du passage aux normes IFRS. Dorénavant, ces actifs miniers sont comptabilisés en actifs corporels et partant les comptes au 31 décembre 2010 ont été corrigés pour comparaison.

Les actifs miniers sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production étant rappelé que les actifs détenus à la date d'adoption des normes IFRS, soit au 1^{er} janvier 2009, ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

L'expert indépendant a suivi une méthode identique à celle retenue pour l'évaluation des droits miniers, à l'exception du taux de rendement attendu du processus d'extraction puisqu'à cette date le Groupe utilisait uniquement la technologie gravimétrique qui permettait un rendement moyen de 29%. Les actifs miniers déjà détenus à cette date ont par conséquent été réévalués à la juste valeur par l'expert indépendant sur la base de ce taux.

Les actifs miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.



2.4.7.2 Pertes de valeur

Les actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.4.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.4.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.4.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.4.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.



2.4.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêt des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêt des comptes compte tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par le Groupe, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par le Groupe.

2.4.13 Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisés à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

2.4.14 Écarts de conversion – Risques de change

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.4.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur des comptes à terme sont enregistrés dans les produits financiers.

2.4.16 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

2.4.17 Provision pour remise en état des sites

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié, et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les passifs de remise en état sont inflés et actualisés conformément aux normes IFRS à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

Les variations de l'évaluation d'un passif existant relatif au démantèlement ou à la remise en état qui résultent des variations de l'échéancier ou du montant estimé des sorties de trésorerie représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, ou une variation du taux d'actualisation ou d'inflation, sont ajoutées ou déduites du coût de l'actif lié dans la période courante ; le montant déduit du coût de l'actif ne doit pas excéder sa valeur comptable. Si une diminution du passif excède la valeur comptable de l'actif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Un premier adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions concernant les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.



Le coût de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier.

2.4.18 Impôts différés et situation fiscale latente

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.4.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de la période intercalaire.

2.4.20 Paiement en action

2.4.20.1 Attributions gratuites d'actions

La juste valeur est déterminée au prix de marché des actions de l'entité ajusté pour prendre en compte les caractéristiques et conditions d'attribution des actions.

Le nombre d'actions pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.4.20.2 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe a émis 2 903 225 bons de souscription d'action (« BSA ») au profit des sociétés OSEAD et NG2.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

- ✓ Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),
- ✓ Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BSA.

2.4.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10 788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5 394 000 €. La durée de vie des obligations est de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi est de 8% pour la première année (périodicité annuelle des intérêts) puis de 6% pour les années suivantes augmenté d'une marge en fonction du cours moyen de l'once d'or de l'année précédente.

Les obligations émises par le Groupe contiennent un dérivé incorporé tel que défini par IAS 39. Une composante Or a donc été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier dérivé puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat (résultat financier). La juste valeur de la composante Or a été déterminée suivant le modèle de Black-Scholes.

Le montant résiduel a été enregistré en dette au coût amorti (enregistrement au TIE ou taux d'intérêt effectif), conformément aux principes IFRS.

Au 30 juin 2011, dans le cadre de l'Accord avec COLUMBUS, le Groupe a constaté, en contrepartie des titres COLUMBUS reçus, un instrument dérivé correspondant à l'engagement d'AUPLATA de céder SOTRAPMAG, qui détient les actifs miniers Paul Isnard, à terme et sous condition de dépenses par COLUMBUS. Le même traitement a été adopté au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2012. La juste valeur de cet instrument dérivé à l'initiation était enregistrée en compte d'instrument financier puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, étaient enregistrées en compte de résultat. Au 30 juin 2013, la cession effective de SOTRAPMAG entraîne une sortie de l'instrument financier dérivé.

2.4.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Conformément aux normes IAS 12 - *Impôts sur le résultat* et IAS 20 - *Subventions publiques*, les crédits d'impôt recherche sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.



2.4.23 Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'évènements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs incertains. Les passifs éventuels incluent également les obligations non comptabilisées car leur montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés dans les notes aux comptes consolidés, à l'exception des passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont comptabilisés selon les critères définis par la norme IFRS 3.

2.4.24 Engagements de retraite

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Cette provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turn-over et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence à la moyenne sur 5 ans des taux sans risque.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés (méthode dite SORIE).

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est fournie en Note 4.24 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires.

Les sociétés non consolidées sont les suivantes :

En K€	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	
		Capitaux propres	Valeur nette des titres	Résultat net	Observations
SMD	90%				Non significatif

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	30/06/2013			31/12/2012
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Frais de recherche	1 161	(258)	903	903
Droits miniers ⁽¹⁾	8 272	(4 172)	4 100	4 107
Autres immobilisations incorporelles	21	(8)	13	3
Total immobilisations incorporelles	9 454	(4 438)	5 017	5 014
Actifs miniers	17 140	(636)	16 504	16 627
Terrains	1 115	(107)	1 008	269
Constructions	10 124	(7 528)	2 597	2 379
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10 105	(7 318)	2 788	2 289
Autres immobilisations corporelles	1 493	(1 328)	166	118
Immobilisations corporelles en cours	3 688	(216)	3 472	843
Avances et acomptes	227	0	227	0
Total immobilisations corporelles	43 892	(17 134)	26 761	22 525

(1) La décision de suspension de la construction de l'usine au thiosulfate pour une durée indéterminée et l'incertitude sur la mise en place d'une unité de cyanuration n'étant pas encore complètement levée, il a été estimé que le rendement attendu du processus d'extraction utilisé pour la valorisation des droits miniers nouvellement acquis au 31 décembre 2010, ne pouvait être maintenu. Ainsi, le rendement attendu du processus d'extraction appliqué est passé de 60% à 29%, soit celui de la gravimétrie.

En conséquence, un indice de perte de valeur sur le rendement attendu du processus d'extraction ayant été identifié, il a été constaté une dépréciation d'un montant de 4 000 K€ au 31 décembre 2011 ; les autres paramètres demeurant inchangés.

La ventilation par site des frais de recherche minière (inclus dans les frais de recherche), des droits miniers et des actifs miniers se présente comme suit au 30 juin 2013 :

En K€	30/06/2013		
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes
Courrière	687	(258)	429
Bon Espoir	475		475
Total frais de recherche minière	1 161	(258)	903
Bon Espoir	8 272	(4 172)	4 100
Total droits miniers	8 272	(4 172)	4 100
Dieu Merci	927	(103)	824
Yaou	8 312	(533)	7779
Dorlin	7 900		7900
Total actifs miniers	17 140	(636)	16 504

Les droits miniers relatifs au titre minier Bon Espoir ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de la société ARMINA sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction associé à l'utilisation du thiosulfate, soit 60%. Une perte de valeur a été constatée au 31 décembre 2011 d'un montant de 4 000 K€ (se reporter à la Note 4.1.1).

Les actifs miniers relatifs aux titres miniers Dieu Merci, Yaou et Dorlin ont été réévalués à la juste valeur lors de la transition aux normes IFRS au 1^{er} janvier 2009 sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction de gravimétrie, soit 29%.

4.1.2 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

En K€	31/12/2012	Activités non poursuivies	Augmentations	Diminutions	Autres mvts	30/06/2013
Frais de recherche	1 161					1 161
Droits miniers	8 277		0		(5)	8 272
Autres immobilisations incorporelles	6		10		5	21
Total immobilisations incorporelles	9 444	0	10	0	0	9 454
Actifs miniers	17 140					17 140
Terrains	980		0		135	1 115
Terrains - crédit-bail	0					0
Constructions	9 355		506		262	10 124
Constructions - crédit-bail	0					0
Installations techniques	7 311		116			7 427
Installations techniques - crédit-bail	1 888		791			2 679
Autres immo. corporelles	719		774			1 493
Immobilisations corporelles en cours	1 059		2 984	0	(354)	3 689
Avancés et acomptes	0		227			227
Total immobilisations corporelles	38 452	0	5 398	0	43	43 892

4.1.3 Flux d'amortissements et de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Diminutions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	258					(0)	258
Droits miniers	4 170		7			(5)	4 172
Autres immobilisations incorporelles	3					5	8
Total amortissements immos. incorporelles	4 431	0	7	0	0	(0)	4 438
Actifs miniers ⁽¹⁾	513		124				636
Terrains	711		60				771
Terrains - crédit-bail	0						0
Constructions	6 977		551				7 528
Constructions - crédit-bail	0						0
Installations techniques	6 619		148				6 767
Instal techniques - crédit-bail	292		259				551
Autres immos. corporelles	602		63				665
Immobilisations corporelles en cours	216						216
Total amortissements immos. corporelles	15 930	0	1 205	0	0	0	17 134

(1) Les paramètres de valorisation des actifs miniers détenus à la date de l'adoption IFRS n'ayant pas significativement été modifiés, aucune dépréciation de ces actifs miniers n'a été constatée.



4.2 Titres de participation mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent aux titres COLUMBUS GOLD reçus représentant 29,44% du capital au 30 juin 2013.

Les titres reçus ont été mis en équivalence à leur juste valeur estimée sur la base du cours de bourse du 29 juin 2011 soit 16,2 M€ (0,75 \$CAD par action). Un écart d'acquisition de 9,4 M€ a été comptabilisé. Compte tenu de la baisse significative et prolongée du cours de bourse de l'action COLUMBUS depuis le 1^{er} janvier 2012, un indice de perte de valeur a été identifié pour les comptes semestriels au 30 juin 2012. En conséquence, une dépréciation d'un montant de 11 496 K€ des titres COLUMBUS mis en équivalence a été constatée en 2012 et maintenue au 30 juin 2013, l'évolution du cours de bourse depuis le 31 décembre 2012 ne constituant pas une baisse prolongée et significative.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

En K€	31/12/2012	Effet de dilution	Plan d'option sur actions réservées au personnel	Résultat 2013	Autres éléments du résultat global	Ecart de conversion	Pertes de valeur	Autres	30/06/2013
COLUMBUS GOLD	6 488			(283)		(363)		327	6 167

4.3 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

En K€	30/06/2013		31/12/2012	
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Matières premières	302	0	302	263
En cours	-	-	0	0
Produits intermédiaires et finis	56	0	56	0
Marchandises	-	-	0	0
Totaux Stock et encours	358	0	358	263

4.4 Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2013	31/12/2012
Valeurs brutes	914	570
Pertes de valeur	0	
Valeurs nettes	914	570

4.5 Impôts sur les sociétés

La réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé est présentée ci-dessous :

En K€	30/06/2013
Résultat avant impôt	(4 530)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	(1 510)
Incidence des :	
Résultat net des activités abandonnées	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(94)
Différences permanentes - IFRS 2 Vesting actions gratuites	
Autres différences permanentes	249
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	1 334
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	
Autres	0
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(21)
Taux d'impôt effectif (%)	0,46%



Au 1^{er} Janvier 2013, le Groupe a mis en place une intégration fiscale dont le périmètre comprend toutes les sociétés consolidées.

4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012	30-juin
VMP (1)	8	1 268	1 272
Disponibilités	929	7 027	6 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	937	8 295	8 002
Concours bancaires	(1)	(7)	(9)
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	936	8 288	7 993

(1) Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV de trésorerie.

4.7 Actifs destinés à la vente

4.7.1 Définition

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées.

4.7.2 Activités concernées

Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession concernent la société SOTRAPMAG.

En date du 30 novembre 2010, le Groupe a signé avec la société COLUMBUS un accord d'option portant sur les actifs miniers Paul Isnard détenus par la société SOTRAPMAG, en contrepartie d'un engagement de dépenses de la part de COLUMBUS et d'une prise de participation du Groupe dans le capital de COLUMBUS.

L'Accord prévoyait qu'AUPLATA céderait à COLUMBUS dans un délai maximum de deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit a priori en date du 29 juin 2013, 51% des actions de la société SOTRAPMAG sous condition de dépenses d'exploration par COLUMBUS d'un montant de 7 MUSD, le solde des actions devant être transféré dans un délai maximum de quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit a priori en date du 29 juin 2015 sous condition de la réalisation par COLUMBUS d'une étude de faisabilité « bancable » selon les normes canadiennes NI 43-101.

Les titres de la société SOTRAPMAG ont été cédés en janvier 2013.

4.8 Capitaux propres

Au 30 juin 2013, le capital social de la société AUIPLATA SA s'élève à 5 425 097 € constitué de 21 700 388 actions de 0,25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.8.1 Évolution du capital

	31/12/2012	Actions gratuites	ABSA	30/06/2013
Nombre d'actions	21 700 388			21 700 388
Capital social en K€	5 425	0	0	5 425

4.8.2 Actionnariat

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessous, détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote du Groupe.

	30/06/2013				31/12/2012			
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%
OSFAD	322 580	1,49%	322 580	1,49%	322 580	1,49%	322 580	1,49%
NG2	2 580 645	11,89%	2 580 645	11,89%	2 580 645	11,89%	2 580 645	11,89%
Pelican Venture (Famille GORGÉ)	778 646	3,59%	778 646	3,59%	1 449 952	6,68%	1 449 952	6,68%
Christian Aubert (Directement et indirectement via Auluxe)	585 009	2,70%	585 009	2,70%	-	-	-	-
Hydrosol	471 557	2,17%	471 557	2,17%	471 557	2,17%	471 557	2,17%
Alyse Venture	653 141	3,01%	653 141	3,01%	-	-	-	-
Public	16 308 810	75,15%	16 308 810	75,15%	16 875 654	77,77%	16 875 654	77,77%
Total	21 700 388	100%	21 700 388	100%	21 700 388	100%	21 700 388	100%

4.9 Résultat par action

	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Nombre moyen pondéré d'actions	21 700 388	20 269 437	18 919 155
Dividende par action versé au titre de l'exercice	-	-	-
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,210)	(0,615)	(0,698)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	0,000	(0,016)	(0,011)
Actions potentielles dilutives			146 666
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	21 700 388	20 269 437	19 065 821
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,210)	(0,615)	(0,693)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	0,000	(0,016)	(0,011)

4.10 Variation des provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2012	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Autres mvts	Écarts de conv.	30/06/2013
Non courant							
pour retraites	34		4				38
Sous-totaux non courant	34	0	4	0	0	0	38
Courant							
Pour litiges	69		287	(23)			333
Pour remises en état	1 125		136		43		1 303
Pour travaux restant à effectuer	0						0
Pour amendes et pénalités	0						0
Pour autres risques et charges	174						174
Sous-totaux courant	1 368	0	423	(23)	(43)	0	1 811
Totaux	1 403	0	427	(23)	(43)	0	1 849

4.11 Instruments financiers dérivés

En K€	30/06/2013	31/12/2012	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	dont inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Composante Or emprunt obligataire ⁽¹⁾	277	772		277	277	-
Valeur option achat SOTRAPMAG ⁽²⁾		13 840				-
Totaux Instruments financiers dérivés	277	14 612	0	277	277	-

(1) Une composante Or a été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur est enregistrée en instrument financier dérivé. La variation de cette juste valeur, + 495 K€ au 30 juin 2013, est constatée en résultat financier.

(2) Au 31 décembre 2012, Le Groupe détenait un instrument financier dérivé correspondant à la cession conditionnelle de SOTRAPMAG contre une émission de 30 276 266 actions COLUMBUS au profit du Groupe (se reporter à la Note 4.7). La cession de la société a été effective en janvier 2013.

4.12 Emprunts et dettes financières

4.12.1 Variation des emprunts et dettes financières

En K€	31/12/2012	Activités non poursuivies	Augmen-tations	Diminutions	Autres Mvts	Écarts de conv.	30/06/2013
Retraitement des crédits-baux	205		375	(78)			502
Emprunt obligataire	5 304		231	(317)			5 219
Emprunts auprès des établissements de crédit							
Dettes Financières							
Autres dettes financières diverses	272		1 593	(12)			1 853
Dettes participation des salariés							
Concours bancaires courants	7			(7)			
Totaux dettes financières	5 790	0	2 200	(414)	0	0	7 575

4.12.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En K€	30/06/2013	Part		dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an	inférieure à 5 ans	supérieure à 5 ans
Retraitement des crédits-baux	502	184	318	502	
Emprunt obligataire	5 219	412	4 807	5 219	
Emprunts auprès des établissements de crédit					
Autres dettes financières diverses					
Dettes Financières	1 853	1 500	353	1 853	
Dettes participation des salariés					
Concours bancaires courants	1	1		1	
Totaux dettes financières	7 575	2 097	5 478	7 575	0

4.13 Autres passifs courants et non courants

En K€	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Fournisseurs	4 486	2 470	1 659
Fournisseurs d'immobilisations	1 067	1 067	1 112
Totaux fournisseurs	5 553	3 537	2 771
Avances et acomptes reçus			1 159
Dettes sociales	919	828	807
Dettes fiscales	156	185	119
Comptes courants créditeurs			
Dettes diverses	91	864	873
Produits différés			
Autres			
Totaux des autres passifs courants	1 166	1 877	2 958
Autres passifs non courants	-	-	-
Totaux autres passifs non courants	0	0	0

4.14 Engagements et passifs éventuels

Aucune évolution significative n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice 2012.

4.15 Ventilation du chiffre d'affaires

En K€	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Ventes d'or	8 430	19 856	8 806
Ventes d'argent	7		
Prestations de services	1 034	1 004	383
Total chiffre d'affaires	9 471	20 860	9 189

4.16 Charges d'exploitation

4.16.1 Ventilation des achats consommés

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Achats matières premières & autres approvisionnements.	3 132	2 945	1 722
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	12	133	42
Achats de marchandises	111	69	49
Achats de sous-traitance	47	26	8
Achats non stockés, matériel et fournitures	490	562	257
Autres services extérieurs (1)	3 270	6 735	2 414
Autres charges externes	2 609	2 991	1 338
Totaux	9 671	13 462	5 830

(1) Correspondant principalement aux charges de sous-traitance minière.

4.17 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux amortissements et provisions			
- immobilisations incorporelles	(7)	2	-
- immobilisations corporelles	(923)	(1 357)	(906)
- immobilisations en crédit-bail	(282)	(244)	(120)
Sous-totaux	(1 212)	(1 599)	(1 026)
Dotations aux provisions nettes des reprises			
- stocks et encours		(52)	-
- actif circulant		0	(60)
- risques et charges	(136)	201	(142)
Sous-totaux	(136)	149	(202)
Totaux dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 347)	(1 450)	(1 228)
Dont amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur	0	0	0
Totaux amortissements et provisions, avant amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur	(1 347)	(1 450)	(1 228)

4.18 Produits et charges non récurrents

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Produits non récurrents			
Variation de la JV de l'instrument dérivé lié à la cession de SOTRAPMAG ⁽¹⁾		333	204
Subvention d'investissement	-	-	-
Résultat de dilution ⁽²⁾		252	208
Complément de prix non payé à la date de cession de SOTRAPMAG	748		
Sous-total produits non récurrents	748	585	412
Charges non récurrentes			
Dotations aux amortissements et provisions			
- immobilisations incorporelles	-	-	-
- immobilisations corporelles	-	-	-
Dépréciation des titres mis en équivalences ⁽³⁾		(11 496)	(12 360)
Autres charges non récurrentes	-	-	-
Sous-total charges non récurrentes	0	(11 496)	(12 360)
Total net	748	(10 911)	(11 948)

(1) Ce poste inclut un produit relatif à la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé correspondant à l'engagement d'AUPLATA de céder SOTRAPMAG au 31 décembre 2012. La société a été cédée en janvier 2013.

(2) Ce poste correspond à la dilution d'AUPLATA dans COLUMBUS.

(3) Ce poste correspond à la dépréciation des titres COLUMBUS sur la base du cours de bourse de clôture au 24 octobre 2012, soit \$0.275CAD (cf. note 4.2).

4.19 Coût de l'endettement

<i>En K€</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Intérêts et charges assimilées (1)	(25)	(702)	(354)
Produits des autres valeurs mobilières		14	14
Résultat net sur cession de VMP	0	0	-
Coût de l'endettement financier net	(25)	(687)	(340)
Autres intérêts et produits assimilés	1	6	8
Différence nette de change	(2)	(27)	(3)
Dotations financières nettes des reprises			
Total des charges et produits financiers	(27)	(708)	(335)

(1) Ce poste comprend les intérêts pour -520 K€, compensés pour partie par la variation de la juste valeur du dérivé OR pour +495 K€

4.20 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

En K€	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Écarts d'acquisition négatifs	-	-	-
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 616	1 398	1 167
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	-	-	-
Autres	-	(1)	(5)
Charge calculée liée aux stocks options et assimilées	-	191	116
Charges et produits non récurrents	-	-	-
Résultat de dilution	-	-	(206)
Dividendes reçus des entreprises associées	-	-	-
Dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Total charges et produits calculés	1 616	1 588	1 072

4.21 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

En K€	OSEAD	NG2
Compte de résultat 30/06/13	98	297
Chiffre d'affaires	-	-
Autres produits	-	-
Achats et charges externes	98	297
Résultat financier	-	-
Résultat des activités non poursuivies	-	-
Bilan 30/06/13	30	1 802
Clients	-	-
Débiteurs	-	70
Fournisseurs	30	232
Créditeurs	-	1 500
Dépôts et cautionnements reçus	-	-

4.22 Information sectorielle

4.22.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière aurifère. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et des notes de l'Annexe.

4.22.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.23 Autres notes

4.23.1 Effectifs

	30/06/2013	31/12/2012
Effectifs à fin d'exercice	124	98



4.23.2 Rémunération des mandataires sociaux

Au cours du premier semestre 2013, le Directeur Général a perçu une rémunération globale de 62 K€, dont 5 K€ d'avantages en nature.

4.23.3 Événements postérieurs

La société NG2 a réalisé un apport en compte courant d'un montant de 1,5 millions d'euros qui sera suivi d'un apport complémentaire de 0,5 millions début juillet 2013. Ces apports en compte courant de la société NG2 ont fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation du compte courant. Cette augmentation de capital a été décidée lors du conseil d'administration du 23 septembre 2013.

Par ailleurs postérieurement au 30 juin 2013, lors de l'assemblée du 27 août 2013, une augmentation de capital auprès de CMT d'un montant de 2 millions d'euros a été souscrite.

Au cours du premier semestre 2013 des études ont été lancées pour d'une part améliorer l'efficacité des usines existantes (l'implantation de ces modifications a commencé en Septembre 2013) et d'autre part compléter la récupération gravimétrique par une récupération chimique. Cette seconde phase se déroule en 2 étapes :

- Dépôt d'un dossier déclaratif pour une unité pilote à CAYENNE (dépôt effectué le 15/10/2013)
- Dépôt d'un dossier d'autorisation pour une unité industrielle sur le site de DIEU MERCI avant la fin de l'année.

4.24 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Société mère	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
		30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012
<i>Société consolidante</i>							
AUPLATA SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
<i>Filiales</i>							
SMYD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
ARMINA	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD 9	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
SOTRAPMAG	AUPLATA SA	0%	100%	0%	100%	Non consolidée	IG
VERDAL REFORESTAGE	AUPLATA SA	66%	66%	66%	66%	IG	IG
COLUMBUS GOLD	AUPLATA SA	29,44%	29,44%	29,44%	29,44%	MEQ	MEQ